

La littérature de jeunesse patrimoniale numérisée

Le 18 mars 2013

Par **Corinne Gibello-Bernette**, Chargée de collection à la BnF, avec la collaboration de Jacques Vidal-Naquet, Directeur du Centre national de la littérature pour la jeunesse - La Joie par les livres

À côté de la production commerciale, il existe aussi une offre proposée par des institutions, françaises et étrangères, de documents et livres pour la jeunesse numérisés. Cette offre gratuite et accessible à tout public est encore mal recensée. Mais elle se développe rapidement grâce à des programmes de numérisation – dispersés ou concertés – qui visent à sauvegarder et à valoriser ces fonds enfin considérés comme des objets patrimoniaux.

Les auteurs de cet article vous proposent un état des lieux provisoire de ces collections numérisées et des stratégies expérimentées sur différents sites institutionnels pour valoriser ces ressources en ligne.

Si l'on se demande quel est l'état actuel de la numérisation du patrimoine pour l'enfance et la jeunesse, il semble nécessaire de formuler quelques considérations préalables. Parallèlement à l'offre numérique native, se développe une offre de documents numérisés à travers de nombreux programmes concernant la littérature pour la jeunesse. Programmes qui s'inscrivent dans une reconnaissance du livre pour enfants comme objet patrimonial¹:

C'est un objet attrayant, beau, son contenu est accessible à tous, il est coloré, rempli d'images, il échappe à l'image austère attachée au patrimoine livresque. Même s'il s'inscrit dans une époque et une culture données, il fait appel à une expérience partagée par tous les humains : tout le monde a d'abord été enfant.

Les collections numérisées répondent à une double préoccupation : sauvegarder et transmettre. Au début des années 1990², les bibliothèques prirent conscience de l'urgence de sauvegarder ce patrimoine fragile et de la nécessité d'une coopération entre les établissements pour organiser cette sauvegarde. On commence alors à parler de conservation partagée (ou concertée) et à mettre en place des plans de conservation des collections pour la jeunesse³. Une fois cette dynamique enclenchée, la question de la valorisation des collections repérées et/ou conservées dans le cadre d'un plan, s'est posée. Parmi les actions de valorisation possibles⁴, la numérisation offre des opportunités intéressantes à bien des égards. Depuis le lancement de Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France⁵ en 1997, différents programmes de numérisation de documents pour la jeunesse ont été développés. Quels sont les documents actuellement accessibles en ligne ? Quels usages en font ou pourraient en faire les bibliothèques et pour quel(s) public(s) ?

La numérisation offre une double opportunité, à la fois comme préservation et conservation des collections physiques, et comme nouvelle forme de diffusion et de valorisation de ces collections, en proposant un accès, sous une forme numérique, illimité et gratuit. Rappelons qu'une œuvre ne tombe dans le domaine public que soixante-dix ans après la mort de son auteur, et qu'une prorogation de trente ans est accordée pour certaines œuvres publiées avant la Première et la Seconde Guerre mondiale, ainsi que pour les auteurs morts pour la France⁶. L'actuel projet de numérisation des œuvres indisponibles du XX^e siècle⁷ ouvre des perspectives intéressantes en ce qui concerne le livre pour enfants, car ce projet permettrait à la fois de faire « remonter » la barrière chronologique, et surtout, de remettre entre les mains des enfants tout un pan d'un patrimoine qui leur

était destiné, ne l'oublions pas. La BnF est chargée d'établir et de publier la liste des livres indisponibles dans une base de données accessible en ligne dénommée ReLIRE pour Registre des livres indisponibles en Réédition électronique. Une première liste de 50 000 titres, dont des ouvrages pour la jeunesse, publiée en mars 2013, devrait ouvrir la voie à la numérisation de romans pour la jeunesse à partir de l'automne 2013.

Nous ne disposons pas à ce jour et à l'échelon national, d'un panorama recensant l'ensemble des programmes de numérisation déjà réalisés ou en cours de réalisation, que ces programmes soient spécifiquement jeunesse ou qu'ils intègrent des documents pour la jeunesse au sein de corpus plus larges. La commission « Patrimoine et lecture publique » de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture s'est saisie récemment de cette question, et le fruit de ses travaux devrait voir le jour avant fin 2012. Plusieurs sites en ligne et outils permettent toutefois de dresser un état des lieux provisoire et non exhaustif de l'offre actuelle, que cette offre provienne d'institutions françaises et étrangères ou d'initiatives privées



Par le biais de Gallica, la Bibliothèque nationale de France donne accès à un grand nombre de documents pour la jeunesse issus de ses collections... à condition de s'armer d'un peu de patience et de ténacité dans ses recherches ! Un travail de repérage des documents pour la jeunesse déjà numérisés est actuellement en cours, en vue d'améliorer leur visibilité et leur accessibilité dans Gallica. Mais d'ores et déjà, Gallica offre la consultation en mode image ou en mode texte, d'un large choix de textes de littérature enfantine – des classiques aux œuvres oubliées, d'abécédaires, de manuels scolaires, de textes éducatifs et moraux, de livres illustrés, de bandes dessinées, de périodiques, de partitions de chansons et berceuses pour enfants, etc. On peut citer, par exemple, l'édition publiée par Hetzel des Contes de Perrault illustrée par Gustave Doré ou un texte certes peu connu d'Eudoxie Dupuis, illustré par André, mais au titre évocateur, *Huit jours dans un aquarium raconté par le Grand Scarabée des eaux*.

Deux autres institutions partagent avec la BnF des missions de conservation au plan national des collections pour la jeunesse. La consultation du catalogue des bibliothèques municipales spécialisées de la Ville de Paris permet ainsi de découvrir la très riche collection des albums soviétiques conservés à la bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Paris). À Angoulême, sept fonds numérisés issus des collections de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image sont consultables en ligne. Ces fonds se répartissent entre des fonds d'auteurs (Caran d'Ache et Alain Saint-Ogan), un fonds d'éditeur (imagerie artistique de la Maison Quantin) et des fonds de périodiques (*Lisette*, *Pierrot*, etc.).

De nombreux établissements à l'échelon régional conservent d'importantes collections dans des domaines précis ou sur des périodes définies, complémentaires des collections parisiennes – les cartonnages Mame à Tours, les cartonnages et les livres de prix du fonds jeunesse de la bibliothèque de l'École nationale supérieure à Lyon (ex-fonds de l'INRP : Institut national de la recherche pédagogique), les collections de la bibliothèque municipale de Versailles récemment mises à l'honneur dans le cadre de l'exposition « Lectures d'enfances : trésors d'autrefois, 1800-1920 », etc. Plusieurs de ces établissements ont entrepris des campagnes de numérisation : ainsi Nantes pour les manuscrits de Jules Verne, ou encore Strasbourg pour les dessins originaux de Tomi Ungerer. De même, il ne faut pas oublier que bien souvent, on peut trouver des documents pour la jeunesse dans les fonds patrimoniaux des bibliothèques, fonds qui font l'objet de campagne de numérisation, notamment dans le cadre du programme « Plan d'action pour le patrimoine écrit » du ministère de la Culture et de la communication. Or, ces collections pour la jeunesse n'étant pas spécifiquement identifiées en temps que telles, il faut parfois accepter de tâtonner pour trouver quelques pépites. La bibliothèque de Toulouse donne ainsi à découvrir dans la rubrique « Trésors » de ses collections patrimoniales numérisées un ouvrage de l'éditeur B. Sirven sur les chats, édité en 1931.

De nouvelles initiatives pourraient voir le jour dans les prochaines années. Un programme de numérisation concertée des collections patrimoniales pour la jeunesse est en cours d'instruction depuis janvier 2012, co-piloté par la BnF et la bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Paris). Le 7 novembre 2013, une journée d'étude sera l'occasion d'un premier état des lieux de la numérisation de la littérature patrimoniale pour la jeunesse et permettra de faire appel à de nouveaux partenaires via un appel à initiatives.

Hors de nos frontières, la Koninklijke Bibliotheek-Nationale bibliotheek van Nederland (La Haye) permet la consultation de six cent cinquante-cinq albums issus de ses collections et des bibliothèques d'Amsterdam, Rotterdam et Deventer. Ces albums couvrent la période 1810 à 1950 et nous plongent dans l'univers de Robinson Crusoé à la mascotte Tielse Flipje, des plus anciennes nursery rhymes aux Contes des Frères Grimm. La KB et des bibliothèques partenaires ont également numérisé neuf titres de périodiques pour la jeunesse qui sont une source précieuse pour l'histoire de la presse enfantine européenne entre 1883 et 1950.

Classique parmi les classiques, *Alice's Adventures under Ground* se laisse feuilleter sous la forme de son manuscrit original, sur le portail de la British Library. Une version audio du texte lu est également disponible.

Comme en écho au fonds de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse (Paris), la Bibliothèque d'État de Russie (Moscou)⁸ présente à son tour une sélection d'environ cent soixante livres pour enfants, reflétant les différents courants artistiques, esthétiques et littéraires des années 1920 à 1940 en ex-URSS (Natan Altman, Samuel Marchak, etc., pour n'en citer que quelques-uns).

Ce bref panorama institutionnel ne saurait être complet sans évoquer un célèbre pachyderme qui a une fois encore cette année, fait l'objet de diverses célébrations. Les planches originales de l'album *Histoire de Babar, le petit éléphant* s'offrent en effet à nos regards grâce à leur numérisation par The Morgan Library (New York).



Enfin, même si leur offre diffère des établissements institutionnels parce que ne poursuivant pas les mêmes objectifs, les initiatives privées apportent très souvent des compléments intéressants. Ainsi les sites « BD oubliées » pour la bande dessinée franco-belge et « Mille pompons ! » pour la série des 49 titres de *Fantômette* sont riches de couvertures ou de pages de planches numérisées, qui permettent de retracer l'histoire éditoriale des séries et des albums présentés. Autre exemple, plusieurs sites consacrés aux cartonnages de Jules Verne publiés par Hetzel sont des mines de renseignements, qu'il convient de ne pas négliger : la très bonne qualité de la numérisation des cartonnages en couleurs, des frontispices et des pages de titres en fait un atout non négligeable dans les actions de valorisation qu'une bibliothèque peut entreprendre. Nouvelle initiative enfin, portée par les illustrateurs Jean Claverie et Michelle Nikly, « [Les livres au bois dormant](#) » se propose de mettre à disposition du public des livres épuisés et non réédités cachés dans les tiroirs de leurs auteurs. À noter que la numérisation s'opère à partir des originaux. Ces e-books sont téléchargeables en deux formats (e-pub et PDF) contre paiement.

Quelles nouvelles perspectives la numérisation offre-t-elle aux bibliothèques, en termes de publics et d'usage ?

Une bibliothèque qui numérise valorise ses collections et son établissement. La mutualisation de l'offre numérique permet à toute autre bibliothèque de valoriser son établissement, en favorisant l'accès aux corpus numérisés par d'autres établissements et en offrant ainsi un nouveau service à ses usagers.

Comme le soulignait Aline Girard dans sa conclusion lors de la journée d'étude organisée à Marseille⁹, le numérique permet de faire entrer le patrimoine dans toutes les bibliothèques, y compris et surtout, sommes-nous tentés d'ajouter, dans les bibliothèques qui n'ont pas de collections patrimoniales. Le numérique favorise la réutilisation et l'appropriation, en utilisant des fonctions comme par exemple la fonction « Export » dans Gallica.

Les publics destinataires de cette offre se répartissent grosso modo en cinq catégories :

- les enfants et les jeunes ;
- les chercheurs ;
- les professionnels de la littérature pour la jeunesse : les bibliothécaires, les auteurs, les illustrateurs, les éditeurs, les libraires, etc. ;
- les enseignants et le public scolaire ;
- et enfin, un ensemble plus difficile à appréhender, constitué de collectionneurs, de bibliophiles, d'amateurs et de « nostalgiques ».

Une bibliothèque peut valoriser et mettre en ligne sur son portail des corpus numériques qu'elle pourra choisir de constituer à des fins culturelles, par le biais de création de produits multimédia, d'expositions virtuelles, d'animation d'un blog ou encore d'une lettre d'information de la bibliothèque. C'est donc un large public qui est ici visé. L'accent peut être mis sur un aspect plus scientifique, en valorisant l'accès à des sources primaires et répondre ainsi à une demande toujours croissante de la communauté des chercheurs, en France et de par le monde. Autre usage possible, une valorisation à des fins pédagogiques peut être développée. Un partenariat avec des enseignants peut conduire à des ateliers patrimoine avec les enfants autour du conte, des classiques

de la littérature enfantine, des abécédaires, etc. L'exemple de Seven Stories, the Centre for Children's Books à Newcastle, est emblématique à la fois de ce que l'on peut faire avec des fonds d'archives, de manuscrits, de dessins originaux et de livres pour enfants en terme de valorisation, et des différents publics que l'on souhaite toucher. Notamment par le biais du jeu en ligne « Browser's Collection Quest », qui nous invite à explorer tout un pan de la littérature enfantine anglo-saxonne. Il en est de même pour la « [Bibliothèque numérique des enfants](#) » lancée fin 2010 par le Service des éditions multimédia de la BnF qui donne accès sous une forme ludique à plusieurs centaines de documents et livres pour la jeunesse du fonds ancien ou plus contemporains, avec toute une palette d'activités de lecture, écriture, création, recherche, pour explorer les trésors de cette bibliothèque virtuelle. Pour sa conceptrice, Françoise Juhel, la bibliothèque numérique des enfants veut « donner accès à tous à un socle culturel fondamental, au cœur de la culture de l'humanité : l'aventure des écritures, l'histoire du livre, l'histoire des représentations, l'histoire du fait religieux... en confrontant les cultures de manière à faire place à toutes les origines culturelles ». ¹⁰



La numérisation de la littérature patrimoniale pour la jeunesse bouleverse les missions traditionnelles d'une bibliothèque, que cette dernière possède ou non, comme nous l'avons souligné, des collections patrimoniales. Dans un contexte de nouveaux enjeux liés à l'offre numérique, qui introduisent de nouveaux usages culturels, scientifiques et pédagogiques, s'ouvrent de nouvelles possibilités de coopération entre les bibliothèques et les institutions culturelles, et améliorent les services rendus aux usagers en termes d'accès (à distance, multiple, etc.). La valorisation des collections numérisées invite également à croiser des regards entre patrimoine et édition contemporaine, en donnant à comprendre les ruptures et les complémentarités. Doit-on nécessairement opposer les notions d'ancienneté, forcément à forte connotation patrimoniale, aux notions de contemporanéité ? Où se situe la frontière ?

Élargissement des missions, nouveaux usages, nouveaux regards, diversification des publics, la numérisation de la littérature patrimoniale pour la jeunesse offre ainsi de remarquables opportunités aux bibliothèques.

Une première version de cet article a été publiée dans *La Revue des livres pour enfants* n° 265, juin 2012, pp. 125-129.

Notes et références

1. Noëlle Balley, « Le livre pour la jeunesse comme objet patrimonial », in *Répartir la conservation des fonds jeunesse : enjeux et perspectives*, Paris, BnF, La Joie par les livres, Paris bibliothèques, 2005, p. 33[†]
2. *Le livre pour la jeunesse, un patrimoine pour l'avenir(...)*, actes des rencontres interprofessionnelles, les 14 et 15 novembre 1994, sous la dir. de Viviane Ezratty et Françoise Lévêque, Paris, Agence culturelle de Paris, 1997. [†]
3. Voir sur le site de la Fill, [l'état des lieux des plans de conservation partagée jeunesse](#) [†]
4. Florence Bianchi, Corinne Gibello-Bernette (dir.), avec la collab. de Marie-Brigitte Metteau, *La conservation partagée des fonds pour la jeunesse à l'heure de la valorisation des collections (...)*, actes de la journée d'étude nationale du 8 octobre 2009 organisée à la BMVR l'Alcazar de Marseille, Paris, BnF/CNLJ-JPL, Paris bibliothèques, 2010. [†]
5. Disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://gallica.bnf.fr> [†]
6. Pour les grands principes régissant le droit d'auteur, cf la rubrique « [Gérer les droits](#) ». Pour les œuvres sous droits et d'un point de vue juridique, rien n'empêche de négocier les droits avec les

ayants-droit. †

7. [Le texte de la loi](#) est consultable en ligne sur le site de l'Assemblée nationale. †

8. [Bibliothèque d'État de Russie](#). †

9. Aline Girard, « Numérisation et valorisation concertée. Une opportunité pour la diffusion et la conservation des fonds patrimoniaux de littérature pour la jeunesse », in Florence Bianchi, Corinne Gibello-Bernette (dir.), avec la collab. de Marie-Brigitte Metteau, op. cit., p. 95. †

10. Françoise Juhel, « La Bibliothèque numérique des enfants : quinze mois d'expérience », in *La Revue des livres pour enfants* n° 265, juin 2012, pp. 125-127. †

Étiquettes

littérature pour la jeunesse

Numérisation

Patrimoine culturel -- Transmission
